

Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

SINQ SOUS



LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeyille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 FÉVRIER 1916

NUMÉRO 173

DERNIERES DEPECHES DU MONDE ENTIER

L'OFFENSIVE AUTRICHIENNE EN GALICIE EST ARRÊTÉE FORMIDABLE ARMÉE ALLEMANDE CONCENTRÉE EN BELGIQUE

LE BULLETIN DU JOUR

LA SUEDE S'EFFORCE AVEC FERVEUR DE RESTER NEUTRE.

CERTITUDE TRÈS RELATIVE

LES ALLIES RESPECTENT LES DROITS DES NEUTRES.

Ils entendent qu'il en soit de même de leurs revendications.

A diverses reprises et sous diverses formes s'est traduit le mécontentement provoqué en Suède par les mesures prises à l'arrêt du commerce avec l'Allemagne. La discussion du budget à la Chambre suédoise a fourni au gouvernement matière à de nouvelles déclarations. Tous les partis se sont prononcés en faveur du maintien de la neutralité; mais l'accord a été moins unanime sur la façon d'appliquer ce principe. Le Président du conseil, dans le discours qu'il a prononcé devant les deux chambres du Riksdag, a dit notamment que c'est le fervent désir du gouvernement de maintenir la paix et son devoir de travailler dans ce but de toutes ses forces, mais qu'il comptait aussi avec les éventualités, pour la Suède elle-même, le maintien de la paix, en dépit de tous ses efforts, ne serait plus possible. Le chef du gouvernement est allé plus loin, dans sa réplique à une question posée par le chef du parti socialiste, M. Branting, en disant qu'il fallait compter avec les éventualités où il "serait impossible, malgré tous les efforts, de conserver une attitude pacifique." La Suède déclare s'en tenir, au point de vue de ses droits de neutre, à l'application stricte des règles internationales, d'après lesquelles le pavillon couvre toute marchandise qui n'est pas classée comme contrebande de guerre. Le gouvernement de Stockholm maintient avec une rigueur toute juridique les principes admis avant que la piraterie allemande eut été prévue et il ne conçoit pas que ces pratiques criminelles, qui n'ont même pas épargné des navires Suédois, donnent lieu à des représailles dont le trafic national éprouve un préjudice. Et lorsqu'un membre de la droite proclame que la Suède est fondée à exiger que le droit des gens soit rigoureusement observé à l'égard du pays, il n'oublie qu'une chose, c'est que les rigueurs de la Suède ont été généralement pour l'Angleterre et la Russie, tandis que l'Allemagne n'a cessé de bénéficier des prévenances du gouvernement de Stockholm. En d'autres termes, c'est ainsi que le plateau de la balance penche, en Suède, du côté germanique plutôt que du côté des Alliés.

Cette exaltation de l'opinion suédoise prête à certaines considérations qui ne sont pas dépourvues d'opportunité. Parmi les problèmes soulevés par tous les temps de guerre et aggravés aujourd'hui par la nouveauté des armements, il n'en est pas de plus délicat et de plus grave que la liberté des neutres. Au droit d'entrer dans le chapitre correspond tout naturellement le droit équivalent de rester en dehors.

Mais les conséquences à tirer de ce droit, et les conditions dans lesquelles il peut s'exercer mettent les combattants à la singulière épreuve de restreindre leurs moyens d'action contre l'ennemi, au profit de puissances qui s'emploient plus ou moins directement à lui venir en aide et non sans profits. Dans le cas présent, l'alliance britannique apporte aux puissances de l'Entente l'inestimable bienfait de la liberté des mers, c'est-à-dire d'un ravitaillement continu en toutes matières, en même temps qu'elle prive l'Allemagne de tout avantage sur ce point. L'établissement de la théorie ne souffrirait point de difficultés si les neutres n'avaient leur mot à dire dans une question qui les touche, en vérité, de fort près, car la liberté de ravitaillement n'est autre chose, pour eux, que la manifestation du droit de vivre. Là encore, la doctrine est aisée. Toutes les difficultés de la vie nationale des peuples, ou de leurs relations entre eux, proviennent en général de l'application de principes sur lesquels il se font gloire de s'accorder. Ici, l'application rencontre de redoutables obstacles, parce que la liberté de trafic, pour les puissances neutres, conduit tout droit leurs ressortissants, aussi bien que les Etats eux-mêmes, selon l'intérêt du moment, à la tendance d'en abuser. Que de fois la presse des pays de l'Entente n'a-t-elle pas eu à se plaindre de l'abus fait par les neutres, au profit de l'Allemagne, d'une liberté de trafic qui se retournerait, contre les puissances alliées, en une véritable opération d'hospitalité? Sans nous attarder à la discussion de tel ou tel fait, prenons la question du blocus plus ou moins effectif telle qu'elle se trouve posée par les événements, et tout d'abord, il s'impose à l'esprit une observation générale. Il faut distinguer une guerre de conquête d'avec une guerre de civilisation et, partant de là, les peuples auxquels la politique des bras croisés se trouve économiquement si profitable ont peut-être aussi certains devoirs à envisager. Probablement qu'il ne manquera pas de gens pour contester les termes de notre distinction; mais, en attendant que la preuve en soit faite publiquement, on peut hardiment affirmer qu'il n'est pas une chancellerie, petite ou grande, qui puisse avoir honnêtement le moindre doute à cet égard. Ceux qui essaieraient, dans l'avenir, de plaider l'innocence de l'Allemagne ne pourraient que se heurter au mépris public. Eh bien! nous les demandons en simple loyauté, le devoir des passants, dont le principal souci est de rentrer chez eux à l'heure du dîner, est-il donc absolument le même envers l'auteur d'un attentat contre les biens et la personne d'autrui, sur la place publique, comme envers ses victimes? C'est là tout le fond de l'affaire, et les neutres les plus disposés à subir le joug germanique savent très bien que la cause des puissances alliées est celle de leur propre indépendance nationale, de la dignité même de tous leurs citoyens, puisque c'est pour briser le plus grand effort de tyrannie de l'histoire humaine que leurs enfants vont à la mort, avec un regard de fierté inconnu de ceux dont l'impulsion consiste à regarder.

Si les neutres invoquent le droit des gens pour maintenir ce qu'ils appellent leur liberté, on ne saurait leur refuser la part qui leur est due. Mais il ne faut pas, cependant, qu'ils demandent aux Alliés de ne tenir aucun compte de ce fait qu'au tribunal de leur propre conscience, aux neutres, il est d'ores et déjà établi que le bon droit est du côté des puissances de l'Entente. L'excuse des neutres, si ce mot peut être prononcé, est-elle?

DÉPÊCHES DES THÉÂTRES DE LA GUERRE EN EUROPE

Rapports récents des champs de bataille... Les Turcs en Arménie se rallient pour le combat... Ils attendent les Russes à onze milles d'Erzérout

Attaques autrichiennes en Galicie repoussées par les Russes... Mouvements importants de troupes allemandes à l'Ouest... Les côtes d'Angleterre seront-elles attaquées? L'opinion de Lord Derby. Félicitations adressées au roi de Grèce par les Députés... Ils désirent la continuation de la neutralité... Le leader Redmond et les réservistes irlandais... Prélats des nations du Centre et le cardinal Mercier... Répondront-ils à la note du primat de Belgique? Effets destructeurs des récentes tempêtes.

Dépêche Spéciale à l'Abeyille. Petrograd, 19 février. L'armée turque qui a évacué Erzérout avant l'arrivée des Russes, s'est ralliée sur la limite Est de la vallée d'Erzérout, onze milles plus loin, et attend la division de l'armée du Czar, lancée à la poursuite.

On ne croit pas qu'ils pourront offrir une résistance efficace. Le nombre de prisonniers capturés à Erzérout n'était pas considérable; la plupart des soldats turcs ayant fui aussitôt la prise des forts de l'intérieur, laissant l'arrière-garde faire face aux Russes.

L'offensive autrichienne en Galicie a récemment été plus énergique sur les rives du Dnieper à Usciecko. Les assauts de l'ennemi ont été précédés d'une vigoureuse canonnade, mais les Russes ont repoussé les assaillants.

Dépêche Spéciale à l'Abeyille. Londres, 19 février. On s'attend à des manœuvres militaires importantes de la part des Allemands en Belgique. Il se produit des concentrations formidables de troupes au Sud et au Midi de la Belgique.

Dépêche Spéciale à l'Abeyille. Liverpool, 19 février. Lord Derby, faisant un speech ce soir devant une assemblée de propriétaires a dit "tôt ou tard les Allemands tenteront un raid par mer. Il est probable que notre marine ne pourra empêcher cette attaque, mais je suis persuadé que les efforts combinés de l'armée et de la marine neutraliseront ce raid et ceux qui prendront part à l'attaque sur nos côtes seront anéantis."

Dépêche Spéciale à l'Abeyille. Athènes, 19 février. Le roi Constantin, recevant en audience les officiers de la Chambre des Députés, a été félicité par eux, d'avoir sauvé la Grèce, jusqu'à présent des horreurs de la guerre qui ont appauvri d'autres petits Etats.

Irlandais sont conseillés de joindre au plus tôt les régiments qui se forment afin d'avoir l'entraînement nécessaire pour dignement combattre avec leurs compatriotes sur le front.

Berlin, via Londres, 19 février. Les prélats catholiques allemands ne répondront pas à la note du cardinal Mercier, le primat de Belgique au sujet de la restauration du clergé en Belgique. La raison de ce refus est que le Pape, disent les évêques allemands, est opposé à des poteries entre les évêques de nationalités différentes.

Ces controverses ajourteront à l'effervescence politique qui règne en Belgique.

Mais la déclaration ci-dessus est radicalement opposée à une dépêche de Paris en date du 15 février, disant que les évêques allemands et autrichiens préparaient une réponse collective à la note du cardinal Mercier.

Dépêche Spéciale à l'Abeyille. Amsterdam, 19 février. La tempête qui a duré plusieurs jours en Hollande en Belgique et en France a occasionné d'énormes dégâts. Il y a eu un grand nombre de morts et de blessés, une quantité de maisons ont été détruites et les inondations en Belgique et en Hollande ont envahi une grande étendue de pays. Le service des télégraphes a beaucoup souffert.

Conseil de Ville. L'ordonnance adoptée le 1 janvier par le conseil de ville, pour la vente d'une franchise pour l'illumination de la ville, rencontre de l'opposition devant la cour. M. Ashael W. Cooper, a déposé une pétition hier à la cour civile de district, dans laquelle il demandait un writ d'arrêt de sursis, pour restreindre temporairement la ville de la Nouvelle-Orléans et le conseil de ville, à vendre la dite franchise, jusqu'à l'audition du procès sur ses mérites.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI

CE QUI SE PASSE DANS LES VILLES ET VILLAGES.

FAITS DIVERS INTÉRESSANTS

LES AMÉLIORATIONS MUNICIPALES A WHITE CASTLE ONT COMMENCÉ.

Six personnes blessées par des bandits embusqués à Taylorsville, Miss.

LOUISIANE.

White Castle, 19 février. Le site pour l'établissement municipal des eaux et lumières électriques, a été obtenu hier. L'ingénieur X. A. Kramer est arrivé ici jeudi, pour commencer les travaux de construction. Ces améliorations sont garanties par une émission de bons de \$25,000.

Houma, 19 février. Une dépêche de St. Louis annonce que Mme Clifford Burton, âgée de 21 ans, épouse de J. L. Burton, riche citoyen de Houma, recherche son mari qui a disparu, après avoir perdu 15,000 dollars en spéculations. Mme Burton ajoute qu'il y a quelques années, son époux avait perdu 50,000 dollars en spéculant dans les grains, à Chicago. Burton est âgé de 28 ans, et peut être identifié par quatre cicatrices qu'il a au front.

Baton Rouge, 19 février. A la requête de M. Jacobi, de Newellton, pour obtenir 500 tentes pour les sinistrés des hautes eaux de cette localité, le Gouverneur Hall, a télégraphié au sénateur Broussard, lui demandant de faire des démarches à cet effet, auprès du département de la guerre.

Lafayette, 19 février. La "Lafayette Parish Bankers' Association," a été organisée hier soir, à une assemblée qui a eu lieu à l'Hôtel Gordon. Les officiers nommés sont MM. le Dr. R. O. Young, président; Odum Guidry, de Carencro, vice-président; F. S. Broussard, trésorier, et J. C. Barry, de Lafayette, secrétaire.

Napoleonville, 19 février. La société médicale de la paroisse Assomption a donné jeudi son banquet annuel, à l'Hôtel Dupaty. Le Dr. W. E. Kittredge, président, était le maître des cérémonies.

Sta. 19 février. M. O. W. McClintock, de l'Arkansas, organise ici un système de lignes téléphoniques dans les localités adjacentes.

MISSISSIPPI.

Greenville, 19 février. M. Bryant E. Reid, mécanicien de nuit, employé à la "Delta Oil Company," a été mortellement échaudé vendredi soir, par l'éclatement d'un robinet de la chaudière à vapeur. Reid était âgé de 20 ans.

Waynesboro, 19 février. Joseph Hollifield a été arrêté hier sous l'inculpation d'être un incendiaire. La

LETTRE D'UN PARISIEN

NOTES A PROPOS DU COMITÉ DU SALUT PUBLIC.

PERSONNEL DE L'ANCIEN CORPS

M. CLEMENCEAU REUSSIRA-T-IL DANS SON PROJET.

Il est vrai que le coup est préparé depuis quelque temps.

Correspondance spéciale de l'Abeyille.

Hier, nous avons vu ce qu'était le Comité de Salut Public que veut ressusciter M. Clemenceau, avec le consentement exprès de M. Renaudou, un médecin qui ne pratique jamais la médecine et un vétérinaire qui ne guérit jamais les animaux, veulent sauver la France à eux deux. On laisserait sans doute quelques reliefs d'autorité à ce bon Franklin-Bouillon, à la vigilance de M. Cécaldi et peut-être à cet excellent Bouffandeau, qui n'est pas ennemi d'une légère domination personnelle.

Le premier Comité de Salut Public — le Grand — celui de 1793, fut d'abord composé de 9 membres; tous appartenaient aux opinions relativement modérées et, au premier moment, il n'y eut aucun partisan de Robespierre. On avait dû 9 suppléants au cas de faiblesse morale ou de maladie et c'est ainsi que Robert Lindet siégea à la place de Jean Derby, qui se déclara indisposé.

Voici quel fut le résultat de l'élection: Barère, Hautes-Pyrénées; Delmas, Haute-Garonne; Bréard, Charente-Inférieure; Danton, Paris; Cambon, Herault; Jean Debry, Aisne; Guyton Morveau, Côte-d'Or; Trillhard, Seine-et-Oise.

Tous les neuf d'ailleurs avaient voté la mort de Louis XVI — deux montrèrent sur l'échafaud, ce furent Danton et Delacroix.

Barère de Vieuzac était un jeune méridional de talent, mais de convictions vacillantes, avocat éloquent au Parlement de Toulouse; après avoir joué un rôle prépondérant, il mourut dans la misère à Tarbes en 1811, alimenté par les secours de Louis-Philippe, qu'il avait sollicités.

Delmas officier de la Garde Nationale de Toulouse, qui l'envoya à la Convention, où il fut l'ennemi de Robespierre; il mourut fou en 1798. L'attribution des assemblées fut avait détraqué le cerveau, comme à bien d'autres; mais pour lui, on ne s'en aperçut qu'à la fin. — Il y a si peu de différence entre un agité continu et un dément.

Bréard était né à Marennes, fils d'un contrôleur de la Marine. Il était conseiller à l'élection et se vanait d'être "né dans un pays libre et d'y avoir sué le lait d'une sauvage." Il fit voter une fête en l'honneur des vingt-et-un girondins morts sur l'échafaud. Après avoir facilité le 18 brumaire, il obtint une place élevée dans les Droits réunis. Il mourut tranquillement en 1840, à quatre-vingt-dix ans, ayant euvé son jacobinisme; il s'endormait dans une grasse sinécure.

Suite 4me page

Suite 5me Page